

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 11	L'an Deux Mil Dix le 11 novembre, Le Conseil Municipal de la commune de Viplaix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Jean-Michel DUMONTET, Maire.  Convocation du 04 novembre 2010,  Présents : Mrs DUMONTET-VINCENT-EMERY-GAZUIT-DUFOUR Mmes MALLET-MIALOT Absents : Mrs NERAULT-CRETAUD-GIRAULT et MmeMARIANI
Présents :7	
Absent(s) :4	

## RCEA 2 X 2 voies

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal de Viplaix

par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- -insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Viplaix le 11 novembre 2010

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 18/11/2010 et de la publication le 18/11/2010

Fait à Viplaix le 18 novembre 2010

Le Maire

Mr DUMONTET Jean-Michel